



# Conseil économique et social

Distr. générale  
27 juillet 2016  
Français  
Original : anglais

## Commission économique pour l'Europe

### Comité de l'énergie durable

#### Groupe d'experts de l'efficacité énergétique

##### Troisième session

Bakou, 18-19 octobre 2016

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

##### Adoption de l'ordre du jour

### Ordre du jour provisoire annoté de la troisième session

qui s'ouvrira à l'hôtel JW Marriott Absheron, à Bakou (Azerbaïdjan),  
le mardi 18 octobre 2016, à 14 heures

#### I. Ordre du jour provisoire

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Élection du Bureau.
3. Forum international sur l'énergie au service du développement durable.
4. Pratiques optimales dans certains secteurs économiques pour l'amélioration de l'efficacité énergétique.
5. Normes relatives à l'efficacité énergétique dans les bâtiments.
6. Rôle des entreprises de services collectifs et de fourniture d'énergie dans l'amélioration de l'efficacité énergétique.
7. Atelier sur la promotion de l'efficacité énergétique en Azerbaïdjan et dans d'autres pays de la région.
8. Dialogue sur les réglementations et les politiques visant à remédier aux obstacles à l'amélioration de l'efficacité énergétique.
9. Mécanisme mondial d'accélération de l'efficacité énergétique et état d'avancement des mesures d'accélération dans le secteur industriel.
10. Principaux messages adressés au Comité de l'énergie durable.
11. Questions diverses.
12. Rapport de la session.
13. Dates de la prochaine session.

GE.16-12979 (F) 120816 150816



\* 1 6 1 2 9 7 9 \*

Merci de recycler



## II. Annotations

### 1. Adoption de l'ordre du jour

*Document* : ECE/ENERGY/GE.6/2016/1 – Ordre du jour provisoire annoté.

1. Conformément au règlement intérieur de la Commission, le premier point de l'ordre du jour provisoire est l'adoption de l'ordre du jour.

### 2. Élection du Bureau

2. Lors de sa 1<sup>re</sup> session, le Groupe d'experts a élu les représentants des pays suivants – Allemagne, Azerbaïdjan, Bulgarie, Bélarus, Croatie et Turquie – comme Vice-Présidents pour un mandat de deux ans. Il a invité des représentants du Centre de l'efficacité énergétique de Copenhague, du Partenariat international pour la coopération en matière d'efficacité énergétique (IPEEC) et de l'Université de Genève à participer au Bureau pour un mandat de deux ans. Il a également élu un représentant du Centre de l'efficacité énergétique de Copenhague comme Président pour un mandat de deux ans. Lors de sa deuxième session, le Groupe d'experts a élu les représentants des pays suivants – ex-République yougoslave de Macédoine, Portugal et Serbie – comme Vice-Présidents pour un mandat de deux ans. Il sera invité à élire des membres supplémentaires du Bureau. Au moment de la rédaction du présent document, l'État membre ci-après a proposé la candidature de la personne dont le nom suit au poste à pourvoir au Bureau du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique : Croatie – M. Zlatko Pavicic.

### 3. Forum international sur l'énergie au service du développement durable

*Documents* : ECE/ENERGY/GE.6/2016/3-ECE/ENERGY/GE.7/2016/3 – Document de réflexion du septième Forum international sur l'énergie au service du développement durable.

ECE/ENERGY/2016/8 – Projet de document final du septième Forum international sur l'énergie au service du développement durable.

ECE/ENERGY/2016/9 – Document de réflexion et projet de document final du huitième Forum international sur l'énergie au service du développement durable et de la Conférence ministérielle sur l'énergie.

3. Le Gouvernement azerbaïdjanais, cinq commissions régionales de l'ONU, le bureau du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Azerbaïdjan, l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), le Centre de l'efficacité énergétique de Copenhague et le Réseau d'action pour les énergies renouvelables pour le XXI<sup>e</sup> siècle (REN21) organisent conjointement le septième Forum international sur l'énergie au service du développement durable, qui se tiendra à Bakou (Azerbaïdjan) du 18 au 21 octobre 2016. La session du Groupe d'experts se déroulera dans le cadre du Forum. Le septième Forum a pour objectif d'examiner les moyens d'atteindre les objectifs de développement durable, de tenir d'autres promesses ambitieuses, comme celles de l'Accord de Paris sur les changements climatiques, et de s'acquitter des engagements nationaux, notamment les contributions prévues déterminées au niveau national, de façon à contribuer à la réalisation des objectifs d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs effets fixés par l'Accord de Paris. De

possibles solutions devraient être convenues lors d'une Conférence ministérielle sur l'énergie, qui se tiendra dans le cadre du huitième Forum international sur l'énergie au service du développement durable à Astana (Kazakhstan), le 11 juin 2017. Le Forum de Bakou constitue un tremplin pour la Conférence ministérielle, les représentants devant être invités à débattre des problèmes et des solutions possibles qui sont liés à l'efficacité énergétique et à son rôle dans la réalisation des objectifs de développement durable relatifs à l'énergie.

#### **4. Pratiques optimales dans certains secteurs économiques pour l'amélioration de l'efficacité énergétique**

*Documents* : ECE/ENERGY/GE.6/2016/4 – Pratiques optimales dans certains secteurs économiques pour l'amélioration de l'efficacité énergétique. Note d'information sur l'échange de savoir-faire et de pratiques optimales dans le secteur industriel en vue d'améliorer sensiblement l'efficacité énergétique dans la région de la Commission économique pour l'Europe (CEE).

ECE/ENERGY/100 – Meilleures pratiques pour promouvoir l'efficacité énergétique. Cadre structuré de meilleures politiques dans les politiques visant à promouvoir l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques et de favoriser le développement durable.

4. Malgré les avantages multiples, l'amélioration de l'efficacité énergétique demeure difficile à réaliser. L'état de l'économie mondiale et les paramètres économiques des marchés de l'énergie ont privilégié les considérations économiques à court terme, et la géopolitique a mis la sécurité énergétique au premier rang des considérations politiques. Pour faire le premier pas afin de vaincre l'inertie actuelle, les pays doivent élaborer des politiques et développer des moyens d'action dans les secteurs privé et public au niveau local pour identifier, élaborer et présenter des projets d'investissement dans l'efficacité énergétique qui soient susceptibles de bénéficier d'un financement, introduire des réformes politiques et institutionnelles pour appuyer les investissements dans l'efficacité énergétique, et créer des conditions favorables pour permettre aux institutions financières et aux sociétés commerciales d'investir dans des projets d'efficacité énergétique.

5. Après sa publication, le cadre structuré de politiques et de mesures, « Meilleures pratiques pour promouvoir l'efficacité énergétique », a été largement diffusé et examiné. D'autres activités visant à recenser les études de cas qui élargissent l'éventail de politiques et de mesures à fort impact ont été menées par le Groupe d'experts. Une attention particulière a en outre été accordée au secteur industriel, s'agissant d'un domaine dans lequel une importante amélioration de l'efficacité énergétique pourrait avoir l'un des effets les plus concrets. Les représentants seront invités à s'informer mutuellement des pratiques existantes en matière de mise en œuvre des politiques et mesures d'efficacité énergétique dans leurs pays, ainsi que des obstacles à leur application, en particulier dans le secteur industriel, et à examiner les possibilités d'échange de données d'expérience entre les États membres de la CEE. L'accent sera mis sur la nécessité de disposer de données de référence et d'évaluer l'amélioration et les multiples avantages de l'efficacité énergétique. La notion de productivité énergétique sera également examinée.

#### **5. Normes relatives à l'efficacité énergétique dans les bâtiments**

*Document* : ECE/ENERGY/GE.6/2016/5 – Normes relatives à l'efficacité énergétique dans les bâtiments. Document de réflexion sur les normes de performance énergétique dans les bâtiments fondées sur des principes.

6. Les normes internationales relatives à l'efficacité énergétique peuvent jouer un rôle utile, s'agissant de promouvoir de bonnes pratiques en matière d'énergie, d'harmoniser les politiques publiques, d'améliorer la compréhension et la confiance des consommateurs et des utilisateurs, d'éviter les obstacles techniques au commerce relatifs aux politiques énergétiques et de créer des marchés mondiaux pour les technologies de l'énergie. Les travaux du Groupe d'experts, entrepris conjointement avec le Comité du logement et de l'aménagement du territoire, ont consisté à étudier les activités possibles relatives aux normes d'efficacité énergétique dans les bâtiments. Une Équipe spéciale conjointe sur les normes relatives à l'efficacité énergétique dans les bâtiments a été créée par le Comité de l'énergie durable et le Comité du logement et de l'aménagement du territoire. Une proposition de projet conjoint concernant l'exécution des tâches de l'Équipe spéciale conjointe a été élaborée. L'intérêt que présente l'élaboration à l'échelle de la CEE de normes et de directives de performance énergétique fondées sur des principes a été étudié avec différentes parties intéressées, en particulier la communauté du bâtiment passif. Les participants seront invités à débattre des domaines dans lesquels l'introduction à l'échelle de la CEE de normes et de directives sur l'efficacité énergétique serait la plus bénéfique aux États membres.

## **6. Rôle des entreprises de services collectifs et de fourniture d'énergie dans l'amélioration de l'efficacité énergétique**

*Document :* ECE/ENERGY/GE.6/2016/7 – Rôle des entreprises de services collectifs et de fourniture d'énergie dans l'amélioration de l'efficacité énergétique. Note d'information sur les programmes d'efficacité énergétique mis en œuvre par une entreprise suisse de services collectifs.

7. Les deux principaux acteurs susceptibles d'améliorer l'efficacité énergétique sont les prestataires de services collectifs et les prestataires de services énergétiques. Il est nécessaire de redoubler d'efforts pour envisager des politiques du marché de l'énergie qui imposent aux entreprises de services collectifs et de fourniture d'énergie de tirer parti de l'amélioration des politiques et des pratiques de vente au détail et de distribution (notamment des politiques fiscales), leur en donnent les moyens et les motivent. Les entreprises de services collectifs traditionnelles ont toujours été incitées à stimuler leurs ventes en augmentant la quantité d'électricité ou de chaleur vendue, plutôt qu'à fournir aux clients les services énergétiques qu'ils utilisent. Les intérêts de l'industrie sont différents de ceux des gouvernements ou des utilisateurs finals.

8. Cette note d'information analyse les résultats liés à la mise en œuvre de programmes d'efficacité énergétique par une entreprise suisse de services collectifs. Les représentants seront invités à débattre de ces résultats et à fournir des renseignements sur les programmes d'efficacité énergétique mis en place par des entreprises de services collectifs dans d'autres pays, en soulignant les obstacles à leur adoption et à leur exécution, ainsi que sur les faits nouveaux survenus sur le marché des services collectifs et énergétiques.

## **7. Atelier sur la promotion de l'efficacité énergétique en Azerbaïdjan et dans d'autres pays de la région**

9. L'amélioration de l'efficacité énergétique dans les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale, voire à une échelle régionale plus large, est susceptible d'apporter de multiples avantages et de favoriser la réalisation des objectifs nationaux en matière de sécurité énergétique, d'atténuation des changements climatiques et d'amélioration de la qualité de vie, entre autres objectifs importants. Cet atelier est une initiative du Centre régional du PNUD à Istanbul pour l'Europe et la Communauté d'États

indépendants (CEI) et du bureau du PNUD en Azerbaïdjan. Il consistera principalement à présenter des pratiques optimales et des enseignements tirés de l'expérience de l'Azerbaïdjan et d'autres pays de la région en ce qui concerne l'amélioration de l'efficacité énergétique, et accordera une attention particulière aux bâtiments publics et résidentiels. Dans ce cadre, un débat sera également tenu sur les obstacles au renforcement des investissements dans l'efficacité énergétique, ainsi que sur les moyens et outils dont les gouvernements peuvent se servir pour y remédier le mieux possible. Des données d'expérience seront présentées en ce qui concerne la mise en œuvre des projets d'efficacité énergétique auxquels le PNUD contribue par le biais du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Les représentants seront invités à débattre des principaux problèmes et obstacles, ainsi que des programmes et politiques spécifiques de promotion de l'efficacité énergétique dans les pays de la région, en mettant l'accent sur l'efficacité énergétique dans les bâtiments.

## **8. Dialogue sur les réglementations et les politiques visant à remédier aux obstacles à l'amélioration de l'efficacité énergétique**

*Document* : ECE/ENERGY/GE.6/2016/6 – Dialogue sur les réglementations et les politiques visant à remédier aux obstacles à l'amélioration de l'efficacité énergétique. Note d'information sur les moyens de surmonter les obstacles à l'investissement dans l'efficacité énergétique – analyse.

10. Plusieurs obstacles législatifs, politiques, économiques et financiers à l'amélioration sensible de l'efficacité énergétique demeurent. Il est important de recenser les politiques et les mesures appliquées dans la région de la CEE pour réduire les obstacles à l'accroissement des flux financiers et des flux d'investissements en faveur des projets visant à améliorer l'efficacité énergétique, l'accent devant être mis sur les projets commerciaux soucieux d'efficacité énergétique et les financements privés. L'un des aspects utiles de ce recensement est le fait qu'il permet de transférer des mesures appliquées avec succès dans des pays sélectionnés vers d'autres États membres de la CEE. Il conviendrait d'accorder une attention particulière aux raisons du retard pris dans l'amélioration de l'efficacité énergétique par rapport aux efforts nécessaires pour atteindre les objectifs relatifs au climat et les objectifs de développement durable. Les représentants seront invités à débattre des politiques et des mesures qui accroissent la bancabilité de l'efficacité énergétique et à faire des observations sur les options en matière de financement de l'efficacité énergétique dans la région.

## **9. Mécanisme mondial d'accélération de l'efficacité énergétique et état d'avancement des mesures d'accélération dans le secteur industriel**

11. Le Mécanisme mondial d'accélération de l'efficacité énergétique est un partenariat public-privé visant à développer la politique, l'action et l'investissement en faveur de l'efficacité énergétique dans le but de contribuer au doublement du taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique d'ici à 2030. Le Mécanisme fournit aux gouvernements et au secteur privé les moyens d'engager le dialogue avec diverses parties prenantes dont la connaissance des technologies, des marchés, des instruments financiers et des méthodes de mise en œuvre peut appuyer l'intensification des actions en matière d'efficacité énergétique dans divers secteurs. Il contribue à stimuler l'action et les engagements des dirigeants aux niveaux national et infranational, à l'échelon du pays, de la ville, de l'État, de la région ou du secteur. Une vue d'ensemble sera donnée de l'état d'avancement des mesures d'accélération actuelles concernant le rendement des carburants

destinés aux véhicules, les appareils et équipements, l'éclairage, l'efficacité énergétique dans les bâtiments, la consommation d'énergie par l'industrie, et au niveau des districts.

12. Une attention particulière sera accordée aux mesures d'accélération de l'efficacité énergétique dans le secteur industriel. L'ONUDI fournira des renseignements sur ses travaux dans ce domaine, en mettant l'accent sur les systèmes de gestion de l'énergie. Au cours des deux dernières décennies, ces systèmes se sont révélés une méthode de pratiques optimales éprouvée. Le Programme d'efficacité énergétique dans le secteur industriel de l'ONUDI aide les entreprises des pays en développement et des pays émergents à exploiter les systèmes de gestion de l'énergie, et contribue de la sorte à l'amélioration de leur efficacité énergétique, de leur productivité et de leur viabilité environnementale. Cette session permettra de mettre en avant l'importance de la gestion de l'énergie et de l'efficacité énergétique, facteurs clés du développement industriel équitable et durable et vaste champ de possibilités pour atteindre l'objectif de l'« Énergie durable pour tous » et le but de l'objectif de développement durable n° 7 relatif à l'efficacité énergétique, tout en atténuant les changements climatiques. Des exemples seront donnés pour démontrer que les systèmes de gestion de l'énergie constituent une pratique optimale de premier plan pour assurer une efficacité énergétique durable dans le secteur industriel, et offrent de multiples avantages, y compris une importante réduction des coûts.

13. Les représentants seront invités à débattre des travaux du Mécanisme mondial d'accélération de l'efficacité énergétique et du rôle des systèmes de gestion de l'énergie dans l'amélioration de l'efficacité énergétique dans le secteur industriel.

## **10. Principaux messages adressés au Comité de l'énergie durable**

*Document* : ECE/ENERGY/2016/16 – Inventaire des processus et des activités du sous-programme sur l'énergie durable qui aident les pays à atteindre les objectifs de développement durable.

14. Le Groupe d'experts transmettra une série de conclusions et de recommandations pour examen par le Comité de l'énergie durable lors de la deuxième partie de sa vingt-cinquième session, qui aura lieu le 19 janvier 2017, et à sa vingt-sixième session, qui se tiendra du 26 au 28 septembre 2017.

## **11. Questions diverses**

15. Au moment de la rédaction du présent ordre du jour, aucune question n'était prévue au titre de ce point.

## **12. Rapport de la session**

16. Le Président du Groupe d'experts et le secrétariat établiront le rapport de la session, y compris des conclusions et des recommandations, pour que les participants l'examinent et l'approuvent.

## **13. Dates de la prochaine session**

17. La quatrième session du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique devrait en principe se tenir à Genève du 31 octobre au 1<sup>er</sup> novembre 2017.